

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

V. TURQUAN

Répartition géographique et densité de la population en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 27 (1886), p. 258-271

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__27__258_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET DENSITÉ DE LA POPULATION EN FRANCE.

L'étude de la répartition géographique de la population a toujours paru intéressante pour les économistes et les géographes ; elle met en effet en relief les rapports qui peuvent exister entre l'homme et le sol qu'il habite. Il est évident que l'homme se trouve attiré par les richesses soit agricoles, soit minérales que lui offrent certaines régions, ou par le voisinage de débouchés naturels comme les cours d'eau, les ports. Il se tient au contraire à l'écart des plaines stériles et nues ainsi que des montagnes déboisées et impropres à toute culture.

Dans cette étude rapide, nous ne considérerons que la population de la France, et nous rechercherons comment peut varier le rapport de cette population au territoire qu'elle occupe.

Lorsqu'on exprime par un chiffre la valeur de ce rapport, en d'autres termes la densité de la population, on suppose implicitement que la population est également répartie sur toute l'étendue du territoire considéré ; c'est une densité moyenne. Mais on sait qu'il est loin d'en être ainsi et que deux régions contiguës du même territoire peuvent présenter quelquefois des agglomérations très différentes.

La densité moyenne de la population de France est en nombre rond de 70 habitants par kilomètre carré. Si on examine quelle est la densité des 87 départements, on trouve que le nombre de ceux qui possèdent approximativement une pareille densité, est très minime (5 départements), et que les deux tiers (58 départements) sont au-dessous de la moyenne, pendant qu'un tiers seulement se trouve posséder une population spécifique supérieure à cette moyenne.

On a pensé à représenter graphiquement ces différentes valeurs sur une carte de France, en attribuant certaines densités aux départements suivant l'importance de leur population spécifique. Cette manière de procéder donne déjà une première idée de la répartition générale de la population en France ; d'après cette carte, on voit que le nord et l'ouest de la France sont plus peuplés que les autres régions, si on en excepte ceux des départements du midi et du centre qui renferment de grandes villes.

La moyenne générale de toute la France se divise alors en 87 moyennes départementales ; si on prenait pour base d'un pareil calcul le territoire de l'arrondissement, on arriverait à 362 moyennes distinctes, et on verrait se morceler et s'accroître les différents groupes peuplés qui étaient faiblement accusés par la carte départementale. Pour ne citer qu'un exemple, on sait que dans le département des Bouches-du-Rhône, l'arrondissement de Marseille possède une densité moyenne 20 fois plus considérable (600 habitants par kilomètre carré) que l'arrondissement d'Arles qui est son voisin.

Aussi une carte statistique établissant la répartition de la population par arrondissement est-elle beaucoup plus instructive et s'approche beaucoup plus de la vérité que celle qui aurait pour base l'unité départementale. Elle présente en effet un nombre d'éléments quatre fois plus considérable.

Mais dans le même arrondissement, la population n'est pas homogène, et les cantons qui le composent présentent souvent des densités très différentes. Comme il y a en France 2,868 cantons, on trouve dans le canton un élément plus exact encore, car le territoire se morcelle alors en un nombre de subdivisions huit fois plus considérable.

M. Levasseur a dressé une carte de la densité de la population de la France, par canton, d'après le résultat officiel du dénombrement de 1872, et en a obtenu les résultats les plus intéressants sur la manière dont se groupe cette population dans certains centres et dans certaines vallées. — « Il semblerait, dit l'auteur, que la population se soit cristallisée autour de certains points de la carte. »

Cette carte a été teinte en deux couleurs, la couleur rose a été attribuée aux cantons dont la densité dépasse la moyenne générale (70 habitants par kilomètre carré), et la couleur bleue aux cantons dont la densité est inférieure à cette moyenne; un simple coup d'œil jeté sur elle suffit pour séparer nettement les cantons urbains des cantons ruraux, et parmi ceux-ci, les régions suffisamment peuplées des grands espaces déserts de la Champagne, du Berri, des Landes, des Cévennes et enfin des Alpes.

Il nous a semblé que, si intéressantes que fussent déjà les données d'une statistique cantonale, il serait possible de pousser plus loin l'investigation et de limiter le travail à la plus petite des divisions administratives de la France. C'était là une entreprise considérable et dès le début nous aurions été tenté d'y renoncer, si nous ne nous étions pas trouvé soutenu, d'une part, par les encouragements des hommes les plus éminents, d'autre part, par l'espoir, par la certitude d'aboutir à un résultat utile et intéressant.

Il y a en France, d'après le recensement de 1881, 36,097 communes, tel a été le nombre de nos opérations préparatoires. Lorsque les 36,097 densités ont été calculées, nous avons été alors seulement en possession des éléments de notre travail.

Nous avons divisé ce travail en deux parties bien distinctes que nous traiterons successivement : la partie statistique et la partie géographique ou cartographique.

I.

Combinaisons statistiques.

Dès que les 36,097 densités, correspondant à chacune des communes de France, ont été obtenues, notre premier soin a été de les classer dans chaque département par séries ou catégories de densité ainsi établies : de 0 à 10 habitants par kilomètre carré, de 10 à 20, de 20 à 30, ainsi de suite jusqu'à 200 habitants; au delà de cette densité, nous avons déterminé des catégories de communes ayant pour densités respectives 300, 400, 500, etc., habitants par kilomètre carré, 1,000, 2,000, 3,000 habitants, etc.

Nous ne pouvons introduire ici la série de diagrammes auxquels ont donné lieu ces indications successives, nous allons les expliquer en quelques mots.

Nous nous sommes donné un système d'axes rectangulaires, sur l'axe horizontal nous avons compté la densité, et sur l'axe vertical, le nombre des communes. En élevant à chacune des densités 10, 20, 30, 40 habitants par kilomètre carré, et des

perpendiculaires proportionnelles au nombre de communes correspondantes, nous avons obtenu une série de points qu'il a été facile de joindre par une ligne courbe.

Cette courbe était destinée à représenter, pour chaque département, la répartition de la densité des communes qu'il renferme. Ainsi, lorsqu'une de ces courbes accuse un sommet très caractérisé, très convergent, nous en avons déduit que la densité de la population dans ce département était très homogène. En effet, l'ordonnée principale de ladite courbe correspondait à la densité la plus fréquente. C'est ainsi que nous avons constaté que, dans certains départements tels que Basses-Alpes, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Doubs, Eure-et-Loir, Gers, Lozère, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne, la population spécifique est plus homogène que dans les autres départements ; dans le département du Gers, près de la moitié des communes ont une densité comprise entre 30 et 40 habitants par kilomètre carré.

Les personnes qui ont voyagé dans cette région de la France peuvent en effet se souvenir que la population est très disséminée sur le territoire de chaque commune, et que, en dehors de quelques villes ou bourgs, qui renferment quelques agglomérations autour de l'église et de la mairie, ces territoires renferment un plus ou moins grand nombre de hameaux plus ou moins espacés entre eux, mais à peu près également peuplés.

Tout autre est la physionomie des communes de l'Est, et principalement du nord-est de la France. En Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine, toute la population de la commune se trouve agglomérée, réunie autour du clocher, les villages cessent brusquement, et laissent entre eux des espaces presque absolument déserts.

Nous avons pensé que la courbe résultant de la mise en séries des densités communales pour un département, pouvait donner un renseignement intéressant, et au besoin servir pour ainsi dire de *criterium* pour l'appréciation de la densité moyenne des communes qu'il renferme. C'est ce qui nous a amené à dresser en conséquence, pour chacun des 87 départements, un diagramme dans lequel les abscisses sont proportionnelles aux densités de population, et les ordonnées, au nombre des communes afférentes à chaque densité.

A proprement parler, ces diagrammes ne sont que l'expression graphique des résultats numériques ressortant de notre classement par séries.

Dans l'impossibilité de publier cette série de courbes, nous nous sommes borné simplement à énumérer rapidement les départements où la population spécifique est le plus homogène. Quant aux départements où la densité de la population est très variable, nous les trouvons situés, en général, sur le versant d'une grande chaîne de montagnes, penchés vers la mer ou bien vers une riche vallée. C'est ainsi que les départements de la Savoie, de l'Isère, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Landes, présentent dans un espace assez restreint des populations spécifiques très différentes, le haut des montagnes et les landes étant aussi pauvres d'habitants que de végétation, et les vallées de l'Isère, du Rhône, de l'Adour renfermant d'importantes agglomérations, ainsi que certaines parties des rivages de la Méditerranée.

Nous ne pouvons donner ici pour chacun des départements les résultats du classement des communes par catégorie de densité différente, mais nous le donnons pour l'ensemble de toute la France, par le tableau suivant :

TABLEAU.

DENSITÉ ou population spécifique.		NOMBRE des communes.		DENSITÉ ou population spécifique.		NOMBRE des communes.	
De 0 à 10 hab. par kil. c.	—	370		De 180 à 190 hab. par kil. c.	—	158	
10 à 20	—	2,041		190 à 200	—	110	
20 à 30	—	4,240		200 à 300	—	621	
30 à 40	—	5,871		300 à 400	—	249	
40 à 50	—	5,660		400 à 500	—	121	
50 à 60	—	4,684		500 à 600	—	88	
60 à 70	—	3,164		600 à 700	—	70	
70 à 80	—	2,314		700 à 800	—	36	
80 à 90	—	1,537		800 à 900	—	33	
90 à 100	—	1,178		900 à 1,000	—	30	
100 à 110	—	776		1,000 à 2,000	—	122	
110 à 120	—	559		2,000 à 3,000	—	52	
120 à 130	—	479		3,000 à 4,000	—	25	
130 à 140	—	354		4,000 et au-dessus	—	52	
140 à 150	—	322		Communes non cadastrées et dont la densité n'a pu être relevée		168	
150 à 160	—	239				<u>36,097</u>	
160 à 170	—	216					
170 à 180	—	158					

D'après ce tableau, on voit facilement que 26,000 communes environ ont leur population spécifique comprise entre 20 et 80 habitants par kilomètre carré, et que le nombre de celles qui ont une densité inférieure à 50 habitants dépasse sensiblement le nombre de celles qui possèdent plus de 50 habitants par kilomètre carré.

Nous avons de plus, pour donner plus de précision à nos recherches, classé toutes les communes, par groupe de densité différant entre eux de 1 habitant par kilomètre carré, de 1 à 200 habitants par kilomètre carré, nous avons donc établi 200 groupes dans chacun desquels la densité ne varie que d'une unité. L'étude approfondie de ce nouveau classement nous a permis de constater qu'il y a autant de communes dont la population spécifique est inférieure, qu'il y en a dont la population est supérieure à 49 habitants par kilomètre carré. Nous sommes donc amené à penser que telle est la véritable moyenne de la densité de la population rurale en France. Déjà M. Loua, notre savant secrétaire général, avait trouvé, à priori, il y a quelques années, une valeur très rapprochée de ce chiffre (en déduisant de notre territoire toutes les superficies des communes urbaines et de la population totale, toutes les populations de ces mêmes communes urbaines, M. Loua avait trouvé que cette densité était de 50 habitants environ).

Notre classement général nous a appris de plus qu'il n'y a en France que 263 communes dont la population spécifique est précisément égale à la moyenne de toute la France, c'est-à-dire 70 habitants par kilomètre carré.

Le chiffre de 40 habitants par kilomètre carré est celui sous lequel viennent se grouper le plus de communes, il n'y en a pas moins de 643.

Comme dernier renseignement, disons enfin que 1,495 communes seulement possèdent une population spécifique supérieure à 200 habitants par kilomètre carré (1).

Ces combinaisons statistiques étaient indispensables à étudier pour nous avant

(1) La commune de France qui possède la plus petite population spécifique est celle de Vabres, dans le Gard, 107 habitants pour 7,834 hectares, soit 1,4 habitant par kilomètre carré. Nous avons relevé de plus onze communes en France qui ont de 2 à 3 habitants par kilomètre carré; les Basses-Alpes et l'Hérault en comptent deux; les départements des Ardennes, Ariège, Bouches-du-Rhône, Isère, Haute-Marne, Savoie et Var, chacun une.

d'aborder la partie délicate, la plus difficile, mais aussi la plus intéressante de notre travail, nous voulons parler de la représentation sur une carte des résultats obtenus. C'est ce dont nous allons nous occuper dans le chapitre suivant.

II.

Cartographie ou représentation géographique de la densité de la population par commune.

Lorsque nous nous sommes déterminé à représenter les résultats de nos travaux relatifs à la densité des 37,097 communes de France sur une carte, il nous a paru que la carte d'état-major au $\frac{1}{320,000}$ était la seule qui pût convenir pour servir de base, de *substratum*, à cette représentation graphique. Cette carte, publiée en 33 feuilles, mentionne en effet toutes les communes, et son échelle leur donne dans toutes les régions une superficie suffisante pour l'inscription préalable des chiffres qui expriment leur densité.

Nous n'avons pas l'intention de développer ici la théorie des courbes de niveau statistiques sur laquelle s'est appuyé le reste de notre travail : cette théorie est maintenant assez connue pour que nous insistions sur ce point.

Il nous suffira de dire que nous avons considéré la population française comme un accident de terrain, comme une boursoufflure du sol : plus la population est dense, plus le relief sera accentué ; les espaces creux seront ceux où la population est le plus clairsemée.

Nous avons de plus introduit l'hypothèse suivante, qui était à nos yeux indispensable pour justifier l'établissement des courbes de niveau. Nous avons toujours supposé que d'un territoire à un autre territoire voisin, la densité ne varie pas brusquement, qu'il n'y a pas pour ainsi dire de solution de continuité dans la surface idéale dont nous venons de parler.

Ajoutons que, étant donné le nombre très considérable d'éléments dont nous disposons, cette hypothèse paraîtra légitime à tous les statisticiens.

L'existence de cette surface populeuse idéale une fois acceptée, il nous a été relativement facile de la couper par une série de plans horizontaux équidistants, disposés de telle façon que leur distance au sol même de la carte de France, fût proportionnelle à la densité de la population. Les intersections de ces plans horizontaux avec cette surface idéale devaient déterminer de véritables courbes de niveau qui n'étaient autres que les lieux géométriques d'une même densité.

Ces courbes ont été projetées sur le plan horizontal, et les zones comprises entre elles, afin de pouvoir mieux être distinguées, ont été teintées de la façon qu'il suit :

Nous avons attribué à toutes les zones accusant des densités supérieures à 70 habitants par kilomètre carré une teinte rose, de plus en plus accentuée au fur et à mesure que ces zones s'écartent davantage de cette densité. Quant aux régions possédant une population inférieure à 60 habitants par kilomètre carré, nous leur avons attribué une teinte bleue, d'autant plus forte qu'elles s'écartent de la densité moyenne.

D'après ce que nous venons de dire, les zones roses les plus foncées devront être les plus peuplées, tandis que les zones bleues les plus foncées représenteront les

portions du territoire où la population est le plus clairsemée. Une zone intermédiaire restera donc en blanc, celle où la population spécifique est comprise entre 60 et 70 habitants.

De cette façon, l'aspect seul de la carte donnera une idée très exacte de la manière dont la population est distribuée. Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons entrepris et mené à bonne fin ce long et délicat travail cartographique pour toute l'étendue du territoire français, à une échelle de $\frac{1}{320.000}$. Cette opération nous a mis en possession d'une carte mesurant une quinzaine de mètres carrés, c'est-à-dire très peu maniable si elle est consultée dans son ensemble. Nous avons dû commencer la réduction à une échelle 25 fois plus petite en surface et nous en publions ci-joint un fragment réduit à l'échelle $\frac{1}{1.600.000}$.

Nous nous réservons, lorsque la carte sera réduite à la même échelle, et publiée, d'en donner une analyse détaillée et raisonnée, mais comme ce nouveau travail pourra être très long, qu'il nous soit permis, en attendant, d'appeler l'attention sur la manière dont la population se trouve répartie sur la portion du territoire français que nous mettons sous les yeux du lecteur. Cette carte renferme la plus grande partie de nos départements de l'Ouest, à l'exception toutefois de l'extrémité de la presqu'île bretonne, comprenant le Finistère, et une partie des deux départements voisins des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Si on commence l'examen de cette petite carte par les deux départements de la Manche et du Calvados, on est d'abord frappé par l'aspect tourmenté des courbes de niveau de la population qui les habite. Des espaces très peuplés empiètent brusquement sur des régions où la population est clairsemée, ce qui s'explique parfaitement par la présence de petits centres industriels et commerçants, au milieu de prés et pacages très étendus.

Sur le bord de la mer, on constatera une série de reliefs populeux très accentués, Trouville, Deauville, Ouistreham, Langrune, etc. ; sur les côtes du Calvados, puis le long des côtes du Cotentin, les agglomérations de Saint-Waast, de Barfleur, de Cherbourg et ses environs, du cap de la Hague, de Flamanville, Barneville, Granville, et enfin d'Avranches et Pontorson.

Quant à l'intérieur de ces départements, la population se groupe de préférence autour des chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département. On remarquera l'agglomération qui s'échelonne depuis Caen jusqu'à la mer, et dans le département de l'Orne, l'importante population qui rayonne autour de Flers, où se croisent plusieurs lignes de chemins de fer, et où se trouve un centre industriel important.

Dans le département de la Sarthe et de la Mayenne, le relief de la population rurale est bien moins accidenté, et même presque homogène, surtout dans le premier de ces départements. Les sommets les plus saillants se trouvent naturellement marqués par la présence de certains chefs-lieux, échelonnés le long des rivières et des lignes de chemin de fer. Mais les couleurs bleues et rouges se partagent à peu près également le terrain.

Tout autre est la physionomie du territoire breton. Très condensée tout le long du rivage de la mer, la population spécifique diminue pour ainsi dire en pente douce jusqu'aux forêts et aux landes qui occupent avec certains massifs granitiques le centre de la Bretagne, pour s'élever graduellement sur les rivages de la Basse-Bretagne et du Morbihan. On remarquera surtout dans le département d'Ille-et-

Vilaine, le massif populeux qui commence à la Guerche et enveloppe Rennes et ses faubourgs, tout en suivant le chemin de fer et le canal de la Rance, et qui vient s'épanouir autour de l'embouchure de la Rance, de Pleurtuit à Cancale.

La partie la plus frappante de la carte est, sans contredit, le cours de la Loire, qui se trouve marqué par un afflux de population très considérable, avec les sommets urbains de Saumur, Angers (Trélazé et les Ponts-de-Cé), Ancenis, et enfin l'agglomération nantaise qui rayonne jusqu'à Chinon et même plus loin dans la vallée de la Sèvre Nantaise. Cette tendance de la population à s'établir le long des fleuves est caractéristique, nous la retrouverons partout en France, pourvu toutefois que le cours d'eau soit pour cette population un débouché de commerce et d'industrie.

Nous inclinons à penser que, avant l'établissement des routes et des chemins de fer, l'agglomération fluviale devait être encore plus significative; nous nous bornons à faire remarquer que, en dehors des thalwegs, la population se groupe volontiers le long des voies ferrées, et surtout aux croisements de ces voies ferrées, comme du reste aux croisements des routes, tant nationales que départementales et autres.

Est-ce à dire pour cela que le chemin de fer, que la route a attiré la population, ou bien serait-ce plutôt la situation des agglomérations qui aurait déterminé le tracé des routes et surtout des voies ferrées? Nous n'osons pas trancher le problème; il est évident que les anciennes routes ont dû s'établir entre les points populeux parfaitement déterminés. En ce qui concerne l'influence d'un tracé de chemin de fer sur la population ambiante, il serait indispensable de dresser une carte semblable à la nôtre, qui donnerait la situation véritable de la population, il y a un demi-siècle. Le rapprochement des deux cartes donnerait, nous sommes tenté de le supposer, une solution satisfaisante.

Nous appelons l'attention du lecteur sur ce que nous appellerions, par analogie de ce qui se passe en électricité statique, l'attraction des pointes; un coup d'œil jeté sur la carte montre effectivement que sur chaque promontoire, sur chaque pointe, existe une agglomération très sensible de population. Telles sont les pointes de Barfleur, de la Hague, de Granville, dans le département de la Manche, de Cancale et de Saint-Malo, dans l'Ille-et-Vilaine, de Paimpol, dans les Côtes-du-Nord, de Quiberon et de Ruiz, dans le Morbihan, de Piriac, du Croisic et de Saint-Gildas, dans la Loire-Inférieure; nous rencontrerons partout en France ce phénomène. Faisons encore remarquer la densité considérable de la population dans les îles qui avoisinent la côte de l'Atlantique. Nous voulons parler de Belle-Isle-en-Mer, de Noirmoutier et de l'île d'Yeu.

*
* *

Le fragment de carte que nous avons mis sous les yeux du lecteur, lui permettra de se rendre compte par lui-même de la manière dont la population se trouve distribuée dans cette partie de la France.

Dans l'impossibilité où nous sommes d'insérer la carte entière, nous nous bornons à faire un court voyage à travers la population française et à indiquer les grandes lignes des figures variées qu'elle affecte.

En commençant par le nord de la France, faisons remarquer que toute l'agglomération qui couvre le département du Nord et une partie du Pas-de-Calais et de

l'Aisne, paraît être une sorte de débordement de la population belge par-dessus la frontière. Il convient ici de faire remarquer que cette population faisant en définitive partie intégrante de la même race, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle se comporte de la même façon que de l'autre côté de la frontière, la culture et l'industrie y sont les mêmes, il y règne la même activité, la même prospérité.

Cette agglomération est la plus considérable que nous rencontrerons en France, puisqu'elle comprend plus de trois millions et demi d'habitants et une surface six ou sept fois plus considérable que celle qui est occupée par l'agglomération parisienne, se termine presque brusquement du côté de l'Est, au contact des forêts de l'Argonne, et des plaines de la Champagne. Elle jette deux ramifications principales : l'une qui descend la vallée de l'Aisne et de l'Oise, pour aller à la rencontre de l'agglomération parisienne, et qui est marquée par Saint-Quentin, Noyon, Compiègne, Creil et Pontoise; l'autre qui suit exactement le cours de la Somme, mais qui, après s'être élargie à Amiens, vient s'épanouir au sud de l'embouchure, de Saint-Valery jusqu'à Eu.

Il est remarquable que de Calais à Saint-Valery le bord de la mer ne soit que médiocrement peuplé; nous y rencontrons seulement Boulogne et ses faubourgs, et la petite ville d'Étaples.

Le département de la Seine-Inférieure présente des côtes très peuplées, tandis que l'intérieur des pays de Bray et de Caux accuse l'existence de grandes forêts qui interrompent les agglomérations.

Si nous remontons le cours de la Seine en commençant par son embouchure, nous laissons au Nord, comme il fallait s'y attendre, la très considérable densité du Havre et des communes voisines; puis nous ne trouvons, avant d'arriver au département de Seine-et-Oise, que Rouen, Pont-de-l'Arche, Elbeuf et Louviers, formant un seul groupe isolé mais notable. En dehors de ce groupe, il semble que la population a quitté les bords de la Seine, pour suivre de préférence les lignes de chemin de fer et par conséquent s'éparpiller dans différentes directions.

Dès Mantes et Meulan, nous commençons à pressentir l'approche de Paris, et à Poissy, Pontoise et Saint-Germain, la densité augmente brusquement et atteint 200 habitants par kilomètre carré. Il est à remarquer que cette agglomération commence et finit brusquement, et si elle dépasse les limites du département de la Seine, elle ne s'en éloigne pas beaucoup. Elle jette néanmoins autour d'elle des ramifications importantes et caractéristiques, telles sont : celle qui se dirige vers le Nord et va se fondre à Senlis, par la vallée de l'Oise, avec le groupe du Nord; celle qui va jusqu'à Meaux en remontant la Marne. Trois autres rameaux rayonnent jusqu'à Corbeil, Rambouillet et Versailles.

Ce centre parisien renfermant trois millions d'âmes paraît cependant isolé au milieu de régions relativement peu peuplées. C'est en effet autour du département de la Seine qu'on trouve la grande culture, et des forêts d'une grande étendue. Il semble que Paris a fait le vide autour de lui.

Continuons à remonter le cours de la Seine jusqu'à sa source : nous ne rencontrerons plus que d'insignifiantes agglomérations marquées par des villes peu importantes, au milieu d'une solitude de plus en plus marquée.

Les vallées de la Marne et de l'Aube ne sont également indiquées, au milieu des déserts de la Champagne, que par une légère augmentation de densité, mais inférieure en général à 40 ou 50 habitants par kilomètre carré. Il y a une exception

cependant en faveur de Reims et de ses faubourgs, des côtes d'Épernay qui sont très peuplées et de Saint-Dizier, centre manufacturier.

L'Yonne au contraire se distingue par une vallée assez populeuse dans toute son étendue.

Il est assez remarquable que dans le bassin de la Seine seul la population ne suive pas fidèlement le cours des rivières, et que, si on fait abstraction de l'agglomération parisienne et de l'embouchure du fleuve, on se trouve en présence d'une population très clairsemée.

Dans les autres bassins, nous verrons toujours au contraire, au moins sur une des deux rives des rivières principales, les agglomérations suivre le cours des thalwegs.

Il est assez difficile de se rendre compte, sans une carte spéciale, de la manière dont la population se trouve répartie dans la région de l'Est, car au premier abord, elle y paraît groupée au hasard ; mais un examen attentif permet de constater que la vallée de la Meuse ne commence à être très peuplée qu'à partir de Mouzon. A cet endroit vient se joindre un flot de population arrivant du Luxembourg belge par Carignan. Ce flot s'élargit à Sedan et à Mézières et rentre en Belgique à Fumay, en quittant la vallée de la Meuse. La pointe de Givet n'est peuplée qu'à son extrémité.

La frontière de l'Est ne présente de réelles agglomérations qu'à Longwy, à Briey, à la sortie de la Moselle, et dans les vallées des Vosges, surtout celle de Gérardmer. Mais en revanche, les vallées de la Moselle et de la Meurthe sont fortement accusées sur tout leur parcours, par les agglomérations juxtaposées de Remiremont, Épinal, Bayon, Toul, Pont-à-Mousson, pour la Moselle, et Saint-Dié, Baccarat, Lunéville et Nancy pour la Meurthe.

Du Ballon d'Alsace au Rhône, nous ne trouvons, en dehors des fortes densités du territoire de Belfort, de Montbéliard et de Blamont, que Morteau (Doubs), près de Neuchâtel, et Ferney, aux portes de Genève. Ici en effet, depuis le Doubs jusqu'à Genève, la frontière est naturelle.

Le bassin de la Saône nous montre une particularité remarquable, mais facile à expliquer ; nous voulons parler d'un certain parallélisme de trois ou quatre groupes allongés de population ; l'un part de Besançon et, sans tenir compte de la direction du Doubs, suit de préférence le chemin de fer par Mouchard, Arbois, Poligny et Lons-le-Saulnier.

Un autre groupe part de Montmirey, descend en ligne droite à Dôle, où il s'élargit, et suit le courant du Doubs pour aller se fondre au confluent de cette rivière à Verdun avec la longue et étroite agglomération de la Saône, marquée par Gray, Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Châlon.

Le dernier des groupes dont nous voulons parler, est de beaucoup le plus remarquable, en cela qu'il suit fidèlement toute la chaîne de la Côte-d'Or, ou plutôt les vignobles célèbres qui en couvrent tout un versant. Aussi voyons-nous, de Dijon à Beaune, la population s'élever progressivement pour continuer jusqu'à Chagny. A Chagny, l'agglomération change de direction et va se fondre avec les trois autres, dont nous venons de parler, de Châlon à Tournus.

A partir de cet endroit, la population ne quitte plus la Saône, et finit par acquérir une densité exceptionnelle à Lyon, où elle se réunit avec la population qui accompagne le Rhône, et celle qui est établie, très dense, sur la vallée du Gier, de Saint-Étienne à Lyon. Là se trouvent en effet les centres miniers et usiniers les

plus considérables de la France. Les montagnes du Lyonnais et une partie de celles du Beaujolais sont également très peuplées; nous ferons remarquer à ce sujet que la limite des deux départements du Rhône et de la Loire passe précisément au milieu de cette agglomération et la coupe en deux parties qui dépendent de deux administrations différentes.

Dans le département de l'Ain, en dehors de la population groupée le long du Rhône, de Bellegarde à Lyon, un groupe isolé est établi de Lagnieu à Poncin, le long de l'Ain, et possède comme centres principaux Ambérieu, au croisement de deux lignes ferrées, et Pont-d'Ain. L'agglomération du chef-lieu, Bourg, se rattache à la population des bords de la Saône, par deux lignes de chemin de fer qui semblent avoir réuni autour d'elles la population éparse du pays des Dombes.

Mais revenons au Rhône. A part quelques étranglements causés par les derniers contreforts des Alpes et des Cévennes qui viennent resserrer la vallée du Rhône en quelques endroits, la population suit exactement son cours, pour s'arrêter brusquement à Beaucaire et Tarascon. Là en effet commencent les déserts immenses de la Crau et de la Camargue; quelques oasis y présentent parfois une densité médiocre, au milieu d'une population spécifique inférieure à 4 et 5 habitants par kilomètre carré.

Examinons maintenant toute la région comprise entre la rive gauche du Rhône, la mer Méditerranée et la frontière des Alpes. Notre carte en deux couleurs montre qu'un bleu intense, indiquant une densité très faible, couvre toute cette région.

Les Landes, la Champagne, les plaines du Berri et de la Sologne, les plateaux des Cévennes et des Causses, présentent seuls une étendue comparable pour leur faible population spécifique.

Il est très facile de se rendre compte de la répartition de la population dans la Savoie, le Dauphiné et la Provence: réfugiée au fond des vallées, elle en dessine exactement les méandres et à la rigueur, la carte aurait pu, pour ainsi dire, en être sommairement dressée « à priori », sans qu'il y eût besoin d'établir de cotes de densité. Aucun fait ne s'en détachera donc qui ne soit connu déjà. Faisons remarquer, toutefois, que les vallées de l'Isère et du Drac sont infiniment plus riches et plus peuplées que celles de la Durance et de l'Ubaye.

Remarquons en outre que l'agglomération du Grésivaudan, au lieu d'aller se fondre avec celle du Rhône, en continuant de suivre la vallée de l'Isère, se sépare de celle-ci, et va, par un ruban très étroit rejoindre le Rhône entre Vienne et Valence, en suivant le chemin de fer, par Voiron, Rives, Saint-Étienne et Beaurepaire.

C'est dans cette région que la population tend le plus à diminuer, depuis quelques années. Nous avons cherché à nous rendre compte exactement de ce phénomène dont les causes sont du reste assez connues: on sait que la disparition de la garance et le phylloxera ont contribué à faire émigrer une partie de la population. En appliquant notre système de courbes de niveau et de teintes, pour la même région, aux résultats du précédent dénombrement (1876), nous avons pu constater une sorte de mouvement ondulatoire dans les courbes de niveau. De l'examen des deux cartes, établies pour deux époques séparées par un intervalle de cinq années, nous avons conclu que là où la densité était déjà grande, c'est-à-dire dans les villes, elle s'est encore accrue, tandis que les courbes de médiocre densité se sont resserrées autour des centres. Le bleu foncé a gagné au contraire partout du terrain, le dépeuplement de la montagne s'est encore une fois accusé de cette façon et a été pris pour ainsi dire sur le fait.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur les bords de la Méditerranée, nous remarquons que, sauf la très grande agglomération de Marseille à la Ciotat, qui comprend à elle seule les $\frac{3}{4}$ de la population des Bouches-du-Rhône, et les centres populeux de Toulon (Toulon, Ollioules, la Seyne), d'Antibes et de Nice, la densité y est très faible. — En effet, la montagne serre de très près la côte et ne laisse qu'à de rares intervalles des endroits propices au développement des habitations.

Ne quittons pas les côtes de la Provence, sans faire une excursion dans l'île de Corse, qui présente un singulier phénomène, mais très explicable étant donné le climat de ce pays et la nature de son sol. En Corse, malgré l'énorme développement des côtes, nous ne trouvons que trois agglomérations importantes le long de la mer, Bastia, l'île Rousse et Ajaccio.

La population n'habite pas non plus le fond des vallées, elle s'aligne à mi-côte de la montagne. En effet la montagne, dans ce pays, est très élevée et les différences de climat sont très grandes suivant la hauteur à laquelle on se place. Au pied règnent une chaleur torride en été et les fièvres paludéennes, tandis qu'au sommet, s'étendent des forêts épaisses et des neiges.

On peut dire que la Corse est déserte dans presque toute son étendue. En dehors des centres populeux dont nous venons de parler se trouve une longue bande de terrain montagneux très peuplée; ce sont les cantons de Campile, de Porta et Piedicroce, avec la station d'eaux d'Orezza.

Si nous nous sommes étendu sur quelques détails touchant cette île, c'est que nous n'avons pas trouvé dans sa population les mêmes habitudes de groupement qu'en France.

Mais revenons en France, et reprenons notre voyage à la région de l'Ouest, au bassin de la Loire. Nous avons déjà donné un aperçu de la densité de population dans la Normandie et la Bretagne, en mettant un fragment de notre carte de France sous les yeux du lecteur, nous n'en reparlerons donc plus, et nous parcourrons rapidement les départements baignés par la Loire et ses affluents.

Mieux encore que celui du Rhône et de la Saône, le cours de la Loire est partout marqué par un concours de population considérable, depuis le Puy jusqu'à Nantes. Remarquons cependant que dans les départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre, depuis Marcigny jusqu'à Nevers, la Loire coule entre deux rives médiocrement habitées.

La vallée de l'Allier est également très peuplée, surtout depuis Brioude jusqu'à Varennes et La Palisse. Elle comprend en effet la populeuse plaine de la Limagne, qui est habitée, jusqu'au pied des monts Dôme, par une population très dense. A l'est de la Palisse se trouve un groupe isolé, mais important, celui de Commeny et de Montluçon, dont l'importance ne fait que s'accroître de jour en jour.

Nous dirons peu de chose des affluents de la Loire, sauf du Cher dont le cours est nettement dessiné par un afflux considérable de population, eu égard à la région qu'il traverse. C'est en effet entre Châteauroux, Bourges et Orléans que s'étendent de véritables déserts. La population spécifique y atteint rarement 10 habitants par kilomètre carré. Vierzon en occupe le centre et se trouve complètement isolé.

Les régions arrosées au contraire par la Sarthe, la Mayenne, au nord de la Loire, par la Vienne et la Sèvre, au sud, présentent une densité beaucoup plus grande, et quelquefois très homogène. Nous y retrouvons le plus souvent la densité moyenne de la France, c'est-à-dire 70 habitants par kilomètre carré.

Le pays qui s'étend entre la basse Loire et la Gironde, et qui comprend le Poitou et les deux Charentes, possède une densité relativement élevée, surtout dans les vallées de la Sèvre Niortaise et de la Charente. Les principaux centres sont : Niort, Angoulême, La Rochelle et Marennes.

En arrivant aux départements baignés par la Garonne et ses affluents, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer combien y est restreint l'espace contenant une population spécifique supérieure à la moyenne de toute la France. Cette région semble isolée du reste de la France par de grands espaces très faiblement peuplés. Nous voulons parler du Plateau central et des Cévennes. Il existe cependant un passage où la population se fait jour et où elle sert d'intermédiaire entre la Garonne et le Rhône, c'est la trouée de Naurouze, par laquelle l'agglomération de Toulouse et de Villefranche va rejoindre celle de Carcassonne, puis celles de Narbonne, Béziers et Montpellier.

Il convient d'attirer l'attention sur la manière dont la population se trouve répartie sur la surface du Plateau central et de ses dépendances géographiques. Du centre de ce plateau, en effet, la population semble rayonner dans toutes les directions, pour aller rejoindre les groupes plus ou moins éloignés qui se trouvent dans les riches vallées de la Loire, du Cher, de l'Allier, du Rhône et de la Garonne.

Remarquons d'abord que l'Auvergne, aussi bien pour sa population que pour sa division administrative, se trouve naturellement partagée en deux groupes parfaitement distincts par la haute chaîne volcanique qui ferme d'un côté la vallée de l'Allier. Le premier de ces groupes est très considérable et a pour centre Clermont-Ferrand ; le second, beaucoup moins important, et séparé par tout le massif du Cantal, a pour centre Saint-Flour.

A l'ouest de ce dernier groupe s'étend la population limousine sur les pentes méridionales du Plateau central, également divisée en deux groupes. L'un est caractérisé par la présence des villes de Brives et de Tulle et par la vallée de la Corrèze ; l'autre, situé à la fois dans les départements de la Corrèze et du Lot, comprend les cantons peuplés de Meyssac, Beaulieu, Bretenoux, Vayrac et Martel.

Ce dernier groupe va rejoindre, d'une part, Brives et, d'autre part, le long de la Dordogne, les agglomérations de Souillac, Carlux et Sarlat ; puis, enfin, par Gourdon et Saint-Germain, il se fond avec le groupe de Cahors dont nous allons dire un mot.

Cahors forme, en effet, le centre d'une groupe important, mais très étroit et tout en longueur, fortement encaissé dans la vallée profonde et tortueuse du Lot. En remontant le cours de cette rivière, nous rencontrons, isolé au milieu des solitudes des Causses, le groupe très dense et très étendu qui occupe le terrain compris entre Figeac et Mareillac, englobant les centres miniers d'Aubin, de Decazeville, ainsi que l'embranchement des chemins de fer à Capdenac.

Si nous nous reportons aux pentes douces qui terminent la partie septentrionale du Plateau central, nous rencontrerons encore des groupes peuplés très importants, notamment dans le bas Limousin, dans les vallées de la Vienne et de la Charente. Nous constaterons ici que l'agglomération de Limoges, qui s'étend le long de la vallée de la Vienne, quitte brusquement à Confolens cette dernière rivière, pour suivre la Charente et se fondre avec les populations qui rayonnent autour d'Angoulême.

La frontière des Pyrénées est absolument déserte, sauf quelques vallées qui s'enfoncent dans la profondeur de cette chaîne, perpendiculairement à la frontière.

Mais un phénomène digne d'attention est l'agglomération considérable et isolée, qui suit le pied des Pyrénées, suivant une ligne parallèle à la frontière, depuis Foix jusqu'à Pau. Cette agglomération atteint son plus grand développement dans la vallée de Bigorre, à Tarbes, et de là envoie une ramification s'épanouir et se fondre sur les plateaux du Gers.

La vallée de l'Adour, depuis ces plateaux, devient de plus en plus déserte, en côtoyant le pays des Landes ; elle rencontre cependant l'agglomération de Dax et de Peyrehorade, avant d'arriver à Bayonne.

De l'Adour à la Bidassoa, le rivage de l'Océan est très peuplé ; on y remarque en effet Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Urrugne et Hendaye, dont les populations sont très denses.

La même côte du golfe de Gascogne au contraire, depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à la Gironde, est tout à fait privée de population, et si nous exceptons Arcachon et la Teste, sur le bassin d'Arcachon, et quelques oasis perdues dans le grand désert des Landes, nous constaterons une densité d'à peu près 10 habitants par kilomètre carré, dans le vaste triangle compris entre l'Adour, la Garonne et la côte. Ce désert s'étend jusqu'aux portes de Nérac et de Condom, et cesse brusquement à quelques kilomètres de la Garonne et de la Gironde.

Nulle part en France, l'influence des cours d'eau sur la distribution de la population ne ressort mieux que dans le bassin de la Garonne. Dans les Alpes, ce phénomène n'a rien de surprenant, mais il est beaucoup plus remarquable dans un pays de plaines. En ce qui concerne la Garonne et ses affluents, la population semble rechercher le cours d'eau aussi bien dans la plaine que dans les gorges les plus resserrées de l'Aveyron et du Tarn.

On peut dire que, à partir de Lesparre, l'agglomération bordelaise se prolonge sans interruption en remontant le cours de la Gironde et de la Garonne, par Marmande, Agen, Moissac, Castelsarrasin et Toulouse, jusqu'à Montpellier. A Toulouse, en effet, elle remonte le cours de l'Hers, et redescend, après avoir franchi le col de Naurouze, les vallées du Fresquel et de l'Aude, par lesquelles elle va retrouver la mer.

Faisons toutefois remarquer que, au lieu de s'établir le long de la côte de la Méditerranée, la population languedocienne s'en tient écartée à distance respectueuse, probablement à cause des fièvres paludéennes qui règnent le long des étangs.

Séparé de la France par les Corbières désertes, et de l'Espagne par les non moins désertes Pyrénées, un petit peuple vit à part, concentré dans les deux pittoresques vallées de la Têt et du Tech. Le département des Pyrénées-Orientales semblerait cependant avoir plus de communications avec l'Espagne qu'avec le reste de la France ; les deux centres de population sont Perpignan et Argelès-sur-Mer.

Pour terminer ce rapide voyage à travers la France, nous rappellerons la remarque que nous avons faite plus haut, que la cinquième partie du territoire français est seulement habitée par une population supérieure à 70 habitants par kilomètre carré, et que la France pourrait facilement contenir et nourrir une population bien plus considérable. Malheureusement, nous sommes bien loin du moment où la population se trouvera à l'étroit, puisque dans maintes régions elle tend à s'éclaircir encore.

Nous nous réservons, avons-nous dit, lorsque notre carte complète de la densité par commune aura été publiée, de donner de plus grands détails locaux sur la

manière dont se comporte la population sur notre territoire, mais faisons remarquer combien la division actuelle par départements a peu tenu compte de sa répartition, tandis que les provinces sont souvent nettement déterminées et conservent, actuellement encore, une sorte d'existence à part, que les moyens de communication modernes n'ont pu réussir à faire disparaître. Nous venons de voir, en effet, que l'agglomération Lyon-Saint-Étienne se trouve coupée en deux parties dépendant de départements différents ; nous pourrions multiplier les exemples de cette sorte.

La distribution géographique de la population est-elle restée toujours la même en France depuis les premiers temps de l'histoire ? Il est vrai que nous possédons relativement peu de villes nouvelles, mais si nous nous reportons à une étude qui vient d'être faite sur les variations de la population dans les 362 arrondissements français depuis le commencement du XIX^e siècle, nous constatons que la densité tend à diminuer d'une façon continue sur certains points du territoire, pour augmenter rapidement sur d'autres. Des cartes semblables à celles dont nous avons entrepris la publication sont très propres, à notre avis, à faire ressortir ce phénomène si remarquable.

Nous avons dit plus haut que, si on possédait une carte établie d'après les mêmes principes, il y a cinquante ans, on pourrait aujourd'hui se rendre compte *de visu*, des changements qui ont pu se produire dans la distribution de la population rurale, depuis la création de certaines lignes de chemins de fer. Dans l'impossibilité où nous sommes de faire un tel travail, nous nous sommes borné à dresser simplement une carte d'après les mêmes principes de statistique graphique, pour deux régions de la France où la population a notoirement changé depuis cinq ans. C'est ainsi que nous avons dessiné les courbes de population, d'après les données du recensement de 1876, pour le département de Vaucluse et les départements circonvoisins, région où la population a diminué très sensiblement depuis cette dernière époque, aussi bien que pour le département de l'Aude et ses environs, où le dernier dénombrement a accusé une augmentation relativement considérable.

Nous avons pensé que de cette seule partie de notre travail résultait un intérêt très grand, celui de prendre pour ainsi dire sur le fait, le phénomène d'accroissement et de diminution de la population, ce qui aide singulièrement à en dégager les causes locales.

Cette étude pourra peut-être être poursuivie après le prochain dénombrement, mais telle qu'est encore la carte générale que nous avons pu dresser, elle peut être, à notre avis, utilement rapprochée de certaines cartes statistiques déjà établies par les ministères des travaux publics et de l'agriculture, comme, par exemple, la carte de la circulation des routes, celles du mouvement des chemins de fer, les cartes agricoles et géologiques, etc., etc.

En effet (nous terminons ici notre notice par une simple réflexion), si on avait consulté l'état de la population spécifique dans maintes régions de la France, avant d'y construire certaines lignes de chemins de fer, on aurait évité bien des dépenses et bien des ruines. Pour ne prendre qu'un exemple, citons telle ligne qui a été créée au milieu de la partie la plus déserte de la Champagne, et qui était condamnée d'avance à la faillite, faute de voyageurs et de marchandises.

V. TURQUAN.
